

Zeitschrift:	Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band:	69 (1930)
Heft:	15
Artikel:	Le feuilleton : souvenirs des campagnes de Louis Bégos, lieutenant-colonel : [suite]
Autor:	Bégos, Louis
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-223205

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'on serait bien embarrassé d'opérer cette transformation, à moins d'être l'Ogre des contes de Perrault devant le Chat botté ; vous savez du reste ce que celui-ci fit. Il n'en est pas moins vrai que nous souffrons des puces plus que des éléphants, bons gros diables pétris d'intelligence, de malice et de cœur.

Le henneton ! Voilà un être bien chétif d'apparence, mais aux pattes si collantes ! Si ce n'était que ça ! De tous temps, il a fallu se prémunir contre les méfaits des hennetons. Toutes affaires cessantes, le Grand Conseil vaudois ayant clos sa première session de 1803 et le Conseil d'Etat (Petit-Conseil) se mettant courageusement à l'œuvre, l'autorité exécutive arrêta (nous abrégeons) le 7 mai 1803 :

1^o Chaque propriétaire de fonds est tenu de ramasser les hennetons après la charrue et de les faire périr.

2^o En cas de négligence, il sera frappé d'une amende de deux francs, par jour.

3^o Exception est faite pour les terrains sur lesquels, immédiatement après la charrue, on conduit en quantité suffisante des porcs ou des oies.

4^o Chaque propriétaire est tenu, les années où les hennetons volent et se posent sur les arbres, de faire ramasser un quart de mesure de hennetons pour chaque pose de terrain qui lui appartient.

...8^o Quant au moment du jour où l'on doit secouer les arbres, et faire la recherche des hennetons, il y sera procédé aussitôt que la rosée est levée et lorsqu'il n'en peut résulter aucun dommage pour les arbres.

9^o Les hennetons cueillis doivent être mis dans des sacs et livrés à l'inspecteur établi pour cela, lequel, après avoir pris note de la remise, les fera périr au moyen de l'eau bouillante ou d'une autre manière.

...10^o Les Municipalités nomment plusieurs inspecteurs chargés de surveiller la recherche des hennetons en état de vers (*voires*), de recevoir les hennetons volants qui ont été ramassés et de dénoncer à la Municipalité les propriétaires de fonds qui se trouveraient en faute.

11^o Les inspecteurs, en entrant en fonctions, promettront, sur les mains de la Municipalité de la commune, de s'acquitter de leur devoir, d'après leur conscience et d'une manière impartiale, au moyen de quoi leur dénonciation suffira pour convaincre les contrevenants..., etc., etc.

L. M.



SOUVENIRS DES CAMPAGNES DE LOUIS BEGOS, LIEUTENANT-COLONEL

Notre colonel, pas plus que les officiers, ne voulut croire à une nouvelle aussi imprévue ; et, malgré les lettres de deux généraux français, qui annonçaient la capitulation, le colonel Girod ne voulut pas encore y croire, car il ne comprenait pas que le feu des Espagnols eût redoublé, alors que ces derniers savaient qu'une capitulation était signée. Le feu recommença donc de plus belle, à la joie de nos Suisses, et de tous les soldats de la garnison. Il fallait voir avec quel entrain ils manœuvraient notre formidable artillerie. L'officier anglais ne se tint pas pour battu : il revint à la charge, et, accompagné de deux colonels espagnols, il proposa au colonel Girod d'envoyer un officier de son choix à Lisbonne, afin de s'assurer du fait et de tout ce qui était relatif à la capitulation de l'armée. Enfin, le 22 septembre, le général en chef nous expédia, par un officier de cavalerie, l'ordre d'abandonner Elvas et de nous préparer au départ.

Notre bataillon avait pris un tel goût pour les combats, que c'est avec peine qu'il se décida à quitter Elvas et ses bonnes pièces d'artillerie, qui tenaient en respect les Espagnols, et notre mortier

monstre, appelé le *pousse-café*, car c'était toujours après le dîner que le colonel Girod nous permettait de nous en amuser, et d'envoyer quelques-uns de ces énormes projectiles à l'armée assiégeante. Nous suivions avec attention la trace de la bombe et toujours ses effets étaient formidables. La guerre a ses dangers et ses plaisirs ; nous remettrons en marche, pour céder la place aux Espagnols, ne pouvait entrer dans la tête ni du colonel Girod ni de nos Suisses.

La capitulation fut exécutée à la lettre. Les Espagnols rentrèrent à Badajoz et un régiment anglais nous remplaça à Elvas. Nous n'eûmes qu'à nous louer des procédés de ces derniers. L'échange des prisonniers s'effectua. Nous livrâmes soixante Espagnols contre une quinzaine d'officiers français, entre autres le brave capitaine qui était venu nous visiter à Elvas, lors de la première demande de capitulation. Les Espagnols renversèrent les lignes de circonvallation qu'ils avaient élevées, et rentrèrent en Espagne. Le 1er octobre 1808, toute la garnison suisse et française quitta Elvas, au nombre de 1400 hommes, dont mille à peu près formaient l'effectif de notre bataillon, qui, en entrant en Portugal, comptait plus de 1200 combattants. Nous sortîmes des forts d'Elvas avec tous les honneurs de la guerre : tambour battant, mèche allumée et aigles déployées. Les bourgeois d'Elvas étaient étonnés de nous voir en si bon état, après avoir été assiégés par une armée de huit mille hommes, qui ne nous laissaient aucun repos ni jour ni nuit. J'observai avec plaisir nos compagnies vaudoises ; c'étaient elles qui avaient gardé le fort de Ste-Lucie, où elles s'étaient violemment acquittées de leur devoir. C'était, après tout, des compagnies d'élite, et je m'en suis convaincu plus tard.

Qu'il nous soit permis de faire connaître l'opinion du commandant Girod et du général baron Thiébault. Quant aux officiers qui, d'après le rapport du commandant, méritèrent le plus d'être distingués, parmi ceux qui se distinguèrent, il cite particulièrement :

1^o Le capitaine d'artillerie Collet.

2^o Le capitaine Lemande du 86e.

3^o L'adjudant-major Bégos du 2me régiment suisse.

4^o Le lieutenant du génie Clerget.

Sur la route, les habitants accouraient pour nous voir passer, et, malgré l'armée insurgée, nous ne fûmes pas insultés. Nous devons rendre cette justice aux Portugais. De leur côté, les Anglais qui nous accompagnaient eurent pour nous tous les égards possibles. Nous étions les derniers combattants de l'armée, et, à ce titre, nos ennemis surent honorer notre passé. Arrivés à Lisbonne, le 6 octobre, nous nous embarquâmes, le 7 au matin, à bord des navires qui nous étaient destinés pour passer en France.

Autant nous pouvions nous louer des troupes de terre de l'armée anglaise, autant nous eûmes à nous plaindre des marins. Entassés sur de mauvais navires, manquant de vivres et d'eau, cette misérable situation dura deux mois, et notre sort ressemblait à celui des malheureux prisonniers jetés dans les pontons de Cadix. Nous eûmes beau réclamer contre cette inhumanité et cette infraction aux traités. Les généraux de terre répondirent que leur pouvoir cessait à bord des navires. Tout cela n'était pas fort consolant. Chaque nuit on faisait encore des tentatives pour engager les Suisses à la désertion ; mais, je dois le déclarer à la louange des Vaudois, sur les deux cents hommes du canton qui se trouvaient avec moi, pas un seul ne se laissa volontairement séduire. C'était beaucoup, lorsqu'on pense aux misères que nous devions subir. Pour en finir avec l'enlèvement de nos hommes, le colonel Girod déclara qu'il ferait feu sur le premier embaucheur qui s'approchait. Mais cette résolution nous valut d'être placés sous le feu de trois vaisseaux de guerre, qui devaient nous couler bas, si nous eussions donné suite à nos menaces.

Au moment de partir définitivement pour la France, nous descendîmes à terre ; là, tous les

¹ Si ce récit fait connaître ces faits et cet ordre du jour, c'est qu'un illustre maréchal, le duc de Malakoff, déclara qu'ils méritaient la croix d'honneur.

moyens imaginables furent employés pour exciter la désertion, mais, en général, le succès ne répondit pas à ce dernier essai, et je ne perdis que cinq Vaudois au milieu de cette effroyable bagarre. On employait, du reste, envers nos hommes, la violence plutôt que la persuasion.

A l'heure du départ, le dernier corps d'armée réuni s'élevait à près de 4000 hommes. Ce fut avec des cris de joie que nous quittâmes le Tage ; mais, en vue des côtes de France, nous fûmes rejetés par un ouragan vers le Portugal.

Dans cette campagne, qui n'a pas été sans gloire pour le deuxième bataillon du deuxième régiment suisse, nos soldats ont toujours fait leur devoir. Le colonel Girod fut toujours les apprécier, et, dans son rapport, consigné dans l'histoire de la campagne de Portugal par le général baron Thiébault, il a daigné me désigner parmi les officiers qui se sont le plus distingués.

Partis pour la seconde fois, le 14 janvier 1809, de Lisbonne, nous entrâmes à Quiberon le 21 du même mois. Arrivé à Saintes, le 16 février, j'écrivis à ma mère la lettre suivante, que je me décide à transcrire ici, parce qu'elle contient quelques détails relatifs à notre séjour à bord des navires anglais, détails que je n'ai pas encore fait connaître.

« Je viens, ma chère mère, de vous exposer la situation générale de notre bataillon, mais je veux aussi vous parler un peu de ce que j'ai fait pendant ces jours d'épreuve.

Rien n'eût été plus facile aux Anglais que de profiter des vents favorables pour nous ramener en France, comme ils l'avaient déjà fait pour les quatre cinquièmes de l'armée, mais en nous retenant, sans motif plausible, à Lisbonne, ils voulaient, je crois, provoquer la désertion générale de nos hommes.

Notre existence à bord des navires était insupportable. Des rations insuffisantes nous forçaient à acheter des vivres des Portugais à des prix exorbitants : une tête de chou, par exemple, qu'on nous vendait 10 sous, en valait tout au plus 2 ; le vin qui valait 4 sous nous était vendu 12. En un mot, nous étions indignement exploités par de fiefs coquins. Enfin nous partîmes dans les premiers jours de décembre. Après une traversée de douze jours, nous aperçûmes les côtes de France et le cap Finistère ; mais, au moment où nous avons cru voir la fin de nos peines, un ouragan nous éloigna des côtes de France, et, après un jour et demi d'angoisses, de douleur morale et physique, nous nous retrouvâmes, qui l'aurait jamais cru, sur les côtes du Portugal et en vue de Lisbonne !

(A suivre).

Pour la rédaction :
J. BRON, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

DEMANDEZ PARTOUT

ORANGEADE
CITRONADE
C I T R O N
MANDARINA

PRODUITS SUISSES ET INIMITABLES

Restaurant

GAYILLE

PLACE DU PONT, 3, au 1^{er}

Anciennement : Coq d'Or, Angle Innovation
Téléphone : 22.340

RADIO GÉNÉRALE

DENIER & CO Rue St-François 3, LAUSANNE - Fond. 1920
Tél. 26.196 — Maison des Vaudois